



AVIS PUBLIC
Adoption du budget de l'année 2017 et du
programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tiendra une séance extraordinaire le **lundi 12 décembre 2016, à 20 heures**, à la **maison de la Justice** située au 111, route des Pionniers à Saint-Raymond afin d'adopter le budget pour l'année 2017 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné le 21 novembre 2016.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA